

CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES À LA CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

« 140 ANS DEVOS & LEMMENS JACK-POT 2026 »

GB Foods Belgium SA, société anonyme ayant son siège social à Rijksweg 16, 2870 Puurs-Sint-Amands, Belgique, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0458.358.850 (ci-après dénommée « nous », « notre » ou l'« Organisateur »), organise une campagne promotionnelle pour sa marque Devos & Lemmens intitulée « 140 ans Devos & Lemmens Jack-Pot 2026 », comprenant la participation à un ou plusieurs concours tels que décrits dans les présentes (le(s) « **Concours** »).

1. OBJET ET PORTÉE

Ces conditions générales (les « Conditions générales ») s'appliquent à la Campagne promotionnelle ainsi qu'aux Concours organisés par l'Organisateur. Les Conditions générales définissent le cadre juridique général applicable à l'ensemble de la Campagne promotionnelle, ainsi que les règles spécifiques régissant les modalités, la structure et le déroulement des Concours, y compris les modalités de participation, de désignation des gagnants et la nature des prix attribués. Les Conditions générales sont disponibles sur le site internet <https://hashting.cash/dlcontest26/DLTC> (le « **Site du Concours** ») pendant toute la durée de la Campagne promotionnelle et peuvent être téléchargées pour un usage personnel. En participant à un ou plusieurs Concours, vous acceptez pleinement et sans réserve les présentes Conditions générales.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation aux Concours est soumise aux conditions suivantes :

- (i) Le Participant doit être une personne physique âgée d'au moins dix-huit (18) ans au moment de sa participation. La participation des sociétés ou des personnes morales n'est pas autorisée.
- (ii) Le Participant doit avoir sa résidence en Belgique. La Campagne promotionnelle est organisée sur le territoire belge et est exclusivement ouverte aux personnes physiques résidant en Belgique.
- (iii) La participation est personnelle et effectuée au nom propre du Participant. Chaque participant (un « **Participant** ») ne peut participer qu'une seule fois par mécanisme de concours, sauf disposition contraire prévue aux présentes. Toute participation groupée ou le recours à des outils automatisés ou à des bots est strictement interdit.
- (iv) Les employés de l'Organisateur et de ses sociétés affiliées, toute personne impliquée dans l'organisation des Concours, ainsi que les membres de leur famille directe sont exclus de la participation.

(v) Toute participation incomplète, inexacte ou frauduleuse sera considérée comme nulle. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier à tout moment l'identité et/ou l'âge de tout Participant.

3. COMMUNICATION RELATIVE À LA CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

A. La Campagne promotionnelle est annoncée et communiquée par les canaux suivants:

- (i) les réseaux sociaux officiels de Devos & Lemmens (y compris, sans s'y limiter, Facebook (<https://www.facebook.com/devoslemmens>) et Instagram (<https://www.instagram.com/devos.lemmens>)) ;
- (ii) le Site du Concours ; et
- (iii) divers canaux en ligne et supports en point de vente dans les points de vente officiels en Belgique.

4. DURÉE DE LA CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

La Campagne promotionnelle débutera le 4 mai 2026 et se poursuivra jusqu'au 30 août 2026 (la « **Période de Promotion** »). Les dates et la durée spécifiques de chaque Concours au sein de la Période de Promotion sont définies à l'Article 5 ci-dessous et seront communiquées via le Site du Concours et/ou par les canaux mentionnés à l'Article 3.

5. MÉCANISMES DE PARTICIPATION

5.1 Les Concours organisés dans le cadre de la Campagne promotionnelle sont structurés comme suit :

- **les concours FUN (le « Volet FUN »)** : des concours gratuits sans obligation d'achat, organisés selon deux (2) mécanismes de concours différents tels que décrits plus en détail à l'Article 5.2 ci-dessous ; et
- **les concours SALES (le « Volet SALES »)** : des concours nécessitant l'achat de deux (2) produits Devos & Lemmens dans un point de vente officiel en Belgique ainsi que le téléchargement d'une preuve d'achat (ticket de caisse) valide et lisible via le Site du Concours, tels que décrits plus en détail à l'Article 5.2 ci-dessous.

5.2 Pour participer aux Concours, les Participants doivent accéder au Site du Concours et suivre les étapes applicables décrites ci-dessous. Selon le Concours, la participation peut nécessiter les éléments suivants :

- **Volet FUN : le Volet FUN se compose de deux (2) mécanismes de concours:**

(a) Mécanisme 1 – « Complétez le slogan » : dans une publication/un « post », le Participant complète de la manière la plus créative possible un slogan. Ce mécanisme

sera organisé à deux reprises, au cours de la semaine 23 et semaine 29. Chaque activation se déroule pendant sept (7) jours consécutifs. Toutes les participations seront évaluées par un jury interne composé de GB Foods et Oona, sur la base de critères de créativité, d'originalité et d'adéquation à la marque. Seules les participations qui, selon l'appréciation du jury, présentent un niveau suffisant de créativité pourront être retenues comme gagnantes. La décision du jury est finale et contraignante.

(b) Mécanisme 2 – « Devinez la sauce » : le Participant identifie le produit correct sur la base d'extraits audio et/ou d'indices. Ce mécanisme sera organisé à cinq (5) reprises : au cours de la semaine 24, 27, 28, 32 et 33. Chaque activation se déroule pendant sept (7) jours consécutifs. Toutes les participations seront vérifiées par l'Organisateur (ou par un jury composé de GB Foods et de LDV United) afin de confirmer l'exactitude de la réponse. Seuls les Participants fournissant une réponse correcte et valide pourront être retenus comme gagnants.

Si le nombre de participations correctes et admissibles dépasse le nombre de prix disponibles, les gagnants seront déterminés parmi ces participations admissibles sur la base de l'ordre chronologique de soumission (selon le principe du « premier arrivé, premier servi »).

Le calendrier précis de chaque activation sera communiqué via les canaux officiels de l'Organisateur et/ou via le Site du Concours. La participation au Volet FUN est gratuite et n'implique aucune obligation d'achat. Seules les participations dûment et intégralement complétées seront prises en compte.

- **Volet SALES :**

- (a) Sur une période de quatre (4) mois, une activation SALES mensuelle (le « Volet SALES ») sera organisée au moyen de supports en point de vente (POS) dans différents points de vente en Belgique, chaque activation se déroulant pendant le mois concerné au sein de la Période de Promotion. En scannant le code QR figurant sur les supports PLV, le Participant sera redirigé vers une page de destination (page d'accueil) sur laquelle toutes les informations relatives à la promotion pour le mois concerné seront mises à disposition. La promotion sera également soutenue sur les réseaux sociaux pendant les semaines 21-22, 25-26, 30-31 et 34-35.

- (b) Un maximum de 140 Participants par vague du Volet SALES (quatre (4) vagues au total) qui participent valablement au Volet SALES et respectent les conditions de participation telles que décrites au présent Article 5.2 recevront un cashback pour une sauce Devos & Lemmens de leur choix, en plus d'être inscrits à la sélection pour le grand prix mensuel visé à l'Article 7. Le cashback est valable conformément aux conditions mentionnées sur le coupon. La participation est limitée à 140 participations valides par vague, soit un maximum de 560 cashbacks au total.

- (c) Afin de participer valablement au Volet SALES, le Participant doit :

- (i) acheter au moins deux (2) produits Devos & Lemmens dans un point de vente officiel situé en Belgique ;
 - (ii) télécharger une preuve d'achat (ticket de caisse) valide et lisible via la page

de destination / le Site du Concours, indiquant clairement l'achat des deux (2) produits ; et

(iii) compléter tous les champs requis de manière complète et exacte, y compris en répondant à une question créative et à une question subsidiaire.

(d) Chaque ticket de caisse donne droit à une seule (1) participation et ne peut être utilisé qu'une seule fois. Toute participation multiple soumise sur la base d'un même ticket de caisse sera considérée comme invalide. La soumission de plusieurs tickets de caisse distincts par un même Participant est autorisée, pour autant que chaque ticket respecte les conditions prévues par les présentes Conditions générales.

L'Organisateur se réserve le droit de vérifier à tout moment la validité des tickets de caisse ainsi que le respect des conditions de participation.

5.3 Vous êtes seul et exclusivement responsable de veiller à ce que toutes les données et informations que vous fournissez dans ce cadre soient exactes et complètes. Tous les frais liés à la participation (tels que les frais d'accès à internet) sont entièrement à charge du Participant.

5.4 La participation individuelle est obligatoire. Toute forme de participation organisée impliquant plusieurs participants, ainsi que l'utilisation de systèmes automatisés, de bots, de faux comptes ou de techniques frauduleuses, est interdite. L'Organisateur considère de tels agissements comme une tentative d'influencer illicitement le Concours et se réserve le droit d'exclure les participants concernés et de retirer le(s) prix en cause.

En cas de violation de l'une quelconque des présentes Conditions générales, ou en cas d'abus, de tromperie ou de fraude, l'Organisateur se réserve expressément le droit d'exclure immédiatement le(s) participant(s) concerné(s) de la participation à ce(s) Concours et/ou à tout autre concours organisé par l'Organisateur.

5.5 La participation à chaque Concours n'est possible que pendant les périodes indiquées. Le Site du Concours et/ou les activités à réaliser peuvent être sujets à des problèmes techniques ou à une indisponibilité temporaire, pour lesquels l'Organisateur décline toute responsabilité.

5.6 Le(s) gagnant(s) sera(seront) informé(s) individuellement par courrier électronique. Si l'adresse e-mail fournie est incorrecte et/ou si le gagnant ne répond pas dans un délai de sept (7) jours calendaires, l'Organisateur se réserve le droit de désigner un nouveau gagnant. Aucune correspondance ne sera échangée concernant les résultats des Concours.

5.7 Le contrôle du bon déroulement des Concours, l'application stricte des lois et réglementations applicables ainsi que des présentes Conditions générales, la désignation des gagnants, l'attribution des prix et leur remise sont assurés par ou pour le compte de l'Organisateur.

6. SÉLECTION DES GAGNANTS

Pour chaque Concours, les gagnants seront sélectionnés conformément aux critères et procédures définis à l'Article 5.2 ci-dessus. En résumé :

(i) pour le Mécanisme 1 du Volet FUN, toutes les participations seront évaluées par l'Organisateur (ou par un jury composé de GB Foods et d'Oona) sur la base de critères de créativité, d'originalité et d'adéquation à la marque. Seules les participations démontrant un niveau de créativité pourront être retenues comme gagnantes. La décision du jury est finale et contraignante ;

(ii) pour le Mécanisme 2 du Volet FUN, toutes les participations seront vérifiées par l'Organisateur (ou par un jury composé de GB Foods et de LDV United) afin de confirmer l'exactitude de la réponse. Seuls les Participants fournissant une réponse correcte et valide pourront être retenus comme gagnants. Si le nombre de réponses correctes dépasse le nombre de prix disponibles, les gagnants seront déterminés parmi les participations admissibles sur la base de l'ordre chronologique de soumission (selon le principe du « premier arrivé, premier servi ») ; et

(iii) pour le Volet SALES, toutes les participations seront évaluées par un jury interne sur la base de critères de créativité, d'originalité et d'adéquation à la marque Devos & Lemmens. Seules les participations admissibles conformément à l'Article 5.2 qui, selon l'appréciation du jury, démontrent un niveau suffisant créativité pourront être retenues comme gagnantes.

Parmi ces participations admissibles, le gagnant sera déterminé sur la base de la question subsidiaire, le Participant dont la réponse est la plus proche de la réponse correcte étant désigné comme gagnant.

Les décisions de l'Organisateur relatives à la sélection et à la désignation des gagnants sont finales, contraignantes et ne peuvent faire l'objet d'aucun recours.

Les participations tardives, incomplètes ou invalides seront déclarées irrecevables et ne pourront dès lors prétendre à l'attribution d'un quelconque prix.

7. PRIX

Les prix attribués dans le cadre de chaque Concours sont les suivants :

- Dans le cadre du Volet FUN – pour 160 gagnants
 - Un T-shirt Devos & Lemmens ;
 - Des pins Devos & Lemmens ; et
 - Un pack de sauces Devos & Lemmens d'une valeur indicative de 20 €.
- Dans le cadre du Volet SALES, un grand prix par mois :
 - Mai : un bon de voyage sous la forme d'un voucher Brussels Airlines d'une valeur de 300 €, donnant droit à la réservation d'un ou plusieurs vols auprès de Brussels Airlines, sous réserve des conditions générales applicables de Brussels Airlines ;

- Juin : un barbecue de la marque Weber, modèle Weber Original Kettle 57 cm Black Limited Edition, à livrer par l'Organisateur à une adresse en Belgique désignée par le gagnant ;
- Juillet : un atelier cocktails pour un maximum de huit (8) personnes en Belgique, d'une valeur de 500 € (hors TVA), organisé par Miraeus Cocktails. Le voucher est soumis aux conditions générales de Miraeus Cocktails ;
- Août : une expérience food truck proposant des frites et des sauces Devos & Lemmens pour un maximum de 200 personnes, d'une valeur de 1.400 €, dont la date, le lieu et les modalités pratiques seront déterminés par l'Organisateur.

Les conditions générales suivantes s'appliquent à l'ensemble des prix :

- Les prix sont personnels et non cessibles. Aucun prix ne peut être échangé contre de l'argent ou d'autres avantages en nature, ni remplacé à la demande du gagnant. L'Organisateur se réserve le droit de remplacer un prix par un autre de valeur équivalente si les circonstances l'exigent.
- Toute obligation fiscale découlant de la réception d'un prix est à la charge exclusive du gagnant, sauf disposition contraire prévue par la législation applicable.
- L'Organisateur ne saurait être tenu responsable des défauts ou insuffisances des prix. Lorsqu'un prix dépend d'un tiers ou est fourni par celui-ci, les conditions générales de ce tiers s'appliquent. Les prix non réclamés ou refusés restent la propriété de l'Organisateur.
- Le prix sera attribué et remis uniquement au gagnant. Le gagnant pourra être tenu de prouver son identité. Le Participant perd son droit au prix s'il ne le réclame pas dans un délai de sept (7) jours calendaires à compter de la notification. L'Organisateur se réserve le droit de désigner un nouveau gagnant dans de telles circonstances.

8. REMISE DES PRIX

- Gagnants seront informés par courrier électronique dans un délai de quatorze (14) jours calendaires suivant la date à laquelle le gagnant est sélectionné (c'est-à-dire la date du tirage ou de la sélection concerné(e)). Si l'adresse e-mail fournie est incorrecte ou si le gagnant ne répond pas dans un délai de sept (7) jours calendaires à compter de la notification, l'Organisateur se réserve le droit de désigner un nouveau gagnant.
- Les prix physiques seront expédiés uniquement à une adresse située en Belgique, dans un délai de vingt et un (21) jours calendaires après que le gagnant a confirmé ses coordonnées de livraison à l'Organisateur. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable des retards causés par des tiers (par exemple, les services postaux ou les fournisseurs).
- Les prix numériques (tels que les e-tickets, vouchers numériques ou codes d'accès) seront envoyés par courrier électronique dans un délai de quatorze (14) jours calendaires après la notification du gagnant. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable des retards causés par des tiers (par exemple, les plateformes de billetterie ou les prestataires de services de messagerie) ni des problèmes

liés aux filtres antispam ou aux adresses e-mail incorrectes fournies par le Participant.

9. RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable :

- des problèmes techniques liés au Site du Concours, aux téléchargements ou aux communications par courrier électronique ;
- de la perte ou de l'endommagement des prix après leur remise ; et
- des frais encourus par les Participants dans le cadre de leur participation à la Campagne promotionnelle (internet, déplacements, etc.).

Dans la mesure permise par la législation applicable, la participation se fait aux risques du Participant. Aucune disposition des présentes Conditions générales n'exclut ni ne limite la responsabilité de l'Organisateur en cas de fraude, de faute intentionnelle ou de toute autre responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu de la législation applicable.

10. FRAUDE ET UTILISATION ABUSIVE

Tout abus, fraude, manipulation ou violation des présentes Conditions générales entraînera l'exclusion immédiate de la Campagne promotionnelle ainsi que la perte de tout droit à un éventuel prix.

L'Organisateur se réserve le droit d'exclure des participants de futures promotions.

11. PUBLICITÉ

En participant à la Campagne promotionnelle, et en cas de gain, les Participants consentent à la publication de leur prénom et de leur ville à des fins promotionnelles, sans aucune compensation supplémentaire.

L'Organisateur peut demander aux gagnants de participer à des activités promotionnelles raisonnables liées à la Campagne promotionnelle.

L'utilisation de l'image ou de la représentation d'un gagnant au-delà de la publication de son prénom et de sa ville requiert le consentement préalable et exprès du gagnant.

12. AUTRES DISPOSITIONS

En participant à la Campagne promotionnelle, tous les Participants sont réputés être liés par les présentes Conditions générales.

Vous êtes seul et exclusivement responsable de tout message, commentaire, conduite ou comportement adopté dans le cadre de la Campagne promotionnelle à l'égard de l'Organisateur, de tout autre utilisateur et/ou de tout tiers. Vous vous engagez à ne pas publier, diffuser et/ou soumettre tout contenu, message, publication ou commentaire qui

serait, en tout ou en partie, de nature discriminatoire, violente ou obscène, ou qui contreviendrait à la législation applicable, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ou encore qui porterait atteinte aux droits de tiers. Lors de toute interaction sur une plateforme de réseaux sociaux appartenant à un tiers, vous devez respecter les conditions générales applicables de ladite plateforme. Vous vous engagez à garantir et à indemniser l'Organisateur contre toute conséquence résultant du non-respect des dispositions qui précèdent.

L'Organisateur se réserve le droit d'exclure toute participation à la Campagne promotionnelle en cas de suspicion raisonnable de manipulation des résultats ou s'il est établi qu'une fraude a été commise.

L'Organisateur se réserve le droit de suspendre, d'annuler ou de modifier la Campagne promotionnelle en cas de circonstances imprévues indépendantes de sa volonté raisonnable, sans engager sa responsabilité à l'égard des Participants, des gagnants ou de tout tiers.

Toutes les décisions relatives à la Campagne promotionnelle sont définitives et aucune correspondance ne sera échangée à ce sujet.

Si l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions générales est déclarée invalide ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur et continueront à produire leurs effets.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier les présentes Conditions générales, pour autant que cela ne porte pas atteinte aux droits des Participants.

- Toute question ou réclamation relative à la Campagne promotionnelle ou aux présentes Conditions générales peut être adressée à l'Organisateur par courrier électronique à l'adresse indiquée sur le Site du Concours ou par courrier postal à GB Foods Belgium NV, Rijksweg 16, 2870 Puurs-Sint-Amans, Belgique. L'Organisateur s'efforcera d'y répondre dans un délai raisonnable. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse de l'Organisateur, vous pouvez contacter le Service de Médiation pour le Consommateur (Service de Médiation pour le Consommateur / Consumentenombudsdienst) via www.contact@mediationconsommateur.be ou saisir la juridiction compétente conformément à l'Article 15 des présentes Conditions générales.

13. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

En participant à la présente Campagne promotionnelle, vous reconnaissez que vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par GB Foods Belgium NV, dont le siège social est situé à Rijksweg 16, 2870 Puurs-Sint-Amans, Belgique, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0458.358.850, joignable par e-mail à l'adresse dataprivacy@thegbfoods.com, en qualité de responsable du traitement (l'« Organisateur »). Ce traitement est effectué conformément à la législation applicable en matière de protection des données, y compris le Règlement (UE) 2016/679 (le « RGPD ») ainsi que toute législation nationale applicable complétant ou mettant en œuvre le RGPD.

L'Organisateur peut traiter les données à caractère personnel suivantes vous concernant :

- des données d'identification personnelle et des caractéristiques personnelles, telles que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail ; et
- des données relatives aux réseaux sociaux (en cas de participation via des plateformes de réseaux sociaux).

Vos données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins de votre participation à la Campagne promotionnelle et aux Concours, de leur organisation et de leur exécution, ainsi que pour la communication avec les Participants. Si vous avez consenti à recevoir des communications de marketing direct électronique, vos données à caractère personnel seront également traitées à cette fin jusqu'à ce que vous retiriez votre consentement.

Les données à caractère personnel seront conservées pendant la durée nécessaire à ces finalités et, en tout état de cause, pendant une durée maximale d'un (1) an après la fin de la Campagne promotionnelle, sauf si une durée de conservation plus longue est requise par la législation applicable ou nécessaire pour se conformer à une obligation légale. Vos données à caractère personnel peuvent être communiquées par l'Organisateur à des sous-traitants ou agences impliqués dans la mise en œuvre de la présente Campagne promotionnelle, à des entités affiliées (toutes situées dans l'Espace économique européen) ainsi qu'à certains partenaires commerciaux. Vos données peuvent également être communiquées aux autorités administratives ou judiciaires lorsque la loi l'exige.

Vous pouvez demander l'accès aux données à caractère personnel vous concernant et, le cas échéant, la rectification ou l'effacement de données inexactes, la limitation du traitement ou la portabilité des données, pour autant que les conditions légales d'exercice de ces droits soient remplies et qu'une preuve d'identité soit fournie. Vous avez également le droit de retirer votre consentement à tout moment, sans que cela n'affecte la licéité du traitement fondé sur le consentement avant son retrait. Toute question relative au traitement des données à caractère personnel peut être adressée à dataprivacy@thegbfoods.com. Vous pouvez également contacter l'Autorité de protection des données belge et, le cas échéant, toute autre autorité compétente pour toute réclamation relative au traitement de vos données à caractère personnel.

Pour plus d'informations sur la manière dont GB Foods Belgium NV traite les données à caractère personnel, veuillez consulter le site internet <https://www.thegbfoods.com/privacy-policy>.

14. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

GB Foods Belgium NV est le seul et unique titulaire et/ou dispose du droit légitime d'utiliser la marque, le logo et les designs « Devos & Lemmens », ainsi que le Site du Concours et l'ensemble des contenus qui y sont affichés. En participant aux Concours, vous n'acquierez aucun droit ni aucun titre à cet égard.

Lors de l'accès à des réseaux sociaux, sites internet et/ou plateformes de tiers, vous devez respecter les droits de propriété intellectuelle y afférents. Aucune licence,

autorisation ou droit n'est accordé par l'Organisateur en ce qui concerne ces droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers.

15. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes Conditions générales sont régies par le droit belge. En cas de litige, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire du siège social de l'Organisateur seront exclusivement compétents. Si vous êtes un consommateur, vous pouvez également saisir les tribunaux du lieu de votre résidence.